

## TERRITOIRE D'EXCELLENCE PLEINE NATURE EN VAL DE SIOULE

### Résumé du projet :

Le territoire de la communauté de communes a été retenu par la région Auvergne Rhône Alpes "territoire d'excellence pleine nature".

Le projet vise à valoriser et développer des équipements liés aux priorités stratégiques ciblées: l'économie liée au sport, au bien-être, aux activités de pleine nature, le tourisme accessible et durable, l'e-tourisme

La stratégie retenue développe 6 axes. Le projet leader doit intervenir sur l'axe 1 " valorisation de la rivière sioule " et l'axe 3 création d'une nouvelle offre de loisirs et sports de pleine nature.

A travers l'axe 1 l'action déposée concerne la mise en place d'une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur des aménagements sur 3 sites phares de la rivière Sioule:

- à Chouvigny avec la valorisation des sites d'escalade et naturels ainsi que des aménagements d'espaces pique nique et de sécurisation de stationnement;

- à Jenzat pour l'aménagement d'une base nautique et d'un espace de loisirs;

- à Saint pourçain sur Sioule pour l'aménagement d'une base nautique et l'ouverture de la navigation sur la basse Sioule et la rivière Allier.

Enfin l'axe 3 permet de développer 2 fiches actions : la création d'une base Trai sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'aménagement d'une aire de vol libre sur Ebreuil.

Localisation : Saint Pourçain sur Sioule

Contact : Marc Esteve

04 70 47 67 20 - [estave.m@ccspsl.fr](mailto:estave.m@ccspsl.fr)

Pour aller plus loin : <http://comcom-ccspsl.fr/>

Effets attendus :

- ▶ Augmentation des fréquentations de loisirs
- ▶ Impact sur les séjours touristiques et nuitées
- ▶ Structuration de l'offre et image territoire d'excellence de pleine nature



Coût total éligible du projet :

59 731,36 €

Montant du cofinancement par  
Leader :

74 664,20 €

